



Siryae

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau

Siège Social : Mairie de Béhoust - Place du Village - 78910 BÉHOUST

Tel : 01.34.94.67.71 – Fax : 01.34.87.29.66 - Mail : contact@siryae.fr

SIRET N° : 257 800 193 000 27

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 22 MARS 2016

LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 22 MARS 2016 À 19h00

Date de convocation : 14 mars 2016	Membres présents : 29
Nombre de délégués en exercice : 49	Nombre de pouvoirs : 2
	Nombre total de votes : 31

L'an deux mille seize, le vingt-deux mars à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux du Foyer Rural – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE	X	
AUTEUIL-LE-ROI	Samuel BLONDEAU		X
AUTOUILLET	Étienne BANCAL		X
BAZAINVILLE	Sylvain GOEFFIC		X
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	Pierre BEHERAY	X	
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Gilles HOCQUET		X
BOISSY-SANS-AVOIR	Patricia FOUCHER	X	
C.A.S.Q.Y. (Magny-les-Hameaux - Élancourt)	Bertrand HOUILLON	X	
	Thierry ESSLING		X
FLEXANVILLE	Didier SAUSSAY		X
GALLUIS	Caroline LOUART		X
GAMBAIS	Fadhel AKROUT	X	
GAMBAISEUIL	Roland BOSCHER		X
GARANCIÈRES	Christian LORINQUER	X	
GOUPILLIÈRES	Stéphane JEAN	X	
GROSROUVRE	Anne COMBE		X
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Michel ROULAND	X	
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Catherine LAPLAGNE	X	

LE PERRYAY-EN-YVELINES	Charles VIETTE	X	
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Jean-Jacques BILLOUÉ	X	
LES ESSARTS-LE-ROI	Philippe GAULTIER		X
LES MESNULS	Gérald BOHY		X
LÉVIS-ST-NOM	Thierry RAUX	X	
MARCQ	Bernard LEGRAND	X	
MAREIL-LE-GUYON	Dominique JAKOBI	X	
MAREIL-SUR-MAULDRE	Max MANNÉ		X
MAULETTE	Marie-France ROBERT	X	
MÉRÉ	Michel MERCIER		X
MILLEMONT	Simone CARTIER	X	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON	X	
MONTAINVILLE	Jean-Luc BOT		X
MONTFORT-L'AMAURY	Christine BOULANGER	X	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	X	
ORGERUS	Dominique ARTEL	X	
OSMOY	Jérôme DURAND		X
PRUNAY-LE-TEMPLE	Alain COQUER		X
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE		X
SAINT-FORGET	Lynda PRÉJEAN	X	
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE	X	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Olivier HÄNEL	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Jean-Claude LAUVRAY-JONOT	X	
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON		X
SAULX-MARCHAIS	Jacques CHAUMETTE	X	
TACOIGNIÈRES	Jean-Jacques MANSAT	X	
THOIRY	Alain PETIT		X
VICQ	Damien HERMAN		X
VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES	Jacky BARBÉ	X	
VILLIERS-LE-MAHIEU	Frédéric GUINEPAIN	X	

ONT DONNÉ POUVOIR :

- Monsieur Gilles HOCQUET représentant la commune de BEYNES a donné pouvoir à Madame Denise PLANCHON de la commune de NEAUPHLE-LE-VIEUX.
- Monsieur Philippe GAULTIER représentant la commune des ESSARTS-LE-ROI a donné pouvoir à Monsieur Thierry RAUX de la commune de LEVIS-SAINT-NOM.

Madame Denise PLANCHON, représentant la Commune de NEAUPHLE-LE-VIEUX est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ SYNDICAL

La formule de procès-verbal avec relation in extenso des débats n'est pas exigée par la loi. On peut donc admettre que chaque séance du Comité fasse l'objet d'un compte rendu ou procès-verbal ne mentionnant que les rapports ou exposés des motifs, une analyse succincte des interventions ayant précédé le vote et le texte de la délibération votée.

Des délégués peuvent demander que leurs déclarations y soient reproduites mais, dans ce cas, les intéressés doivent remettre au secrétaire de séance, en fin de réunion, la version écrite de leurs propos.

ONT ÉTÉ ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ :

1 – Le compte rendu de la séance du 16 février 2016

2 – Compte de gestion du Trésorier de l'exercice 2015

Le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2015 dont les écritures sont identiques à celles du Compte Administratif pour l'année 2015 est approuvé.

3 – Compte administratif 2015

Considérant la présentation par le Président du Compte Administratif 2015 puis après s'être assuré de son retrait de la salle, le premier Vice-Président Monsieur Christian LORINQUER soumet aux membres du Comité pour vote le Compte Administratif de l'exercice 2015.

Le Comité Syndical :

- Constate les dépenses et recettes du Compte Administratif de l'exercice 2015, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
EXPLOITATION	922 767,85	3 104 468,79	2 181 700,94
INVESTISSEMENT	1 786 114,93	3 065 439,90	1 279 324,97
LES RESTES A REALISER	5 211 209,00	980 537,00	- 4 230 672,00
EXCEDENT N-1	-	1 658 381,28	1 658 381,28
TOTAL GENERAL	7 920 091,78	8 808 826,97	888 735,19

- Approuve les dépenses et recettes du Compte Administratif de l'exercice 2015.

4 – Affectation du résultat de clôture 2015

Le Comité Syndical décide :

D'affecter le résultat de clôture comme suit :

- L'excédent de clôture de la section d'Exploitation constaté au Compte Administratif 2015 pour la somme de 2 181 700,94 € est affecté au compte « 1068 – Réserves » de la section d'Investissement afin de couvrir le besoin de financement de la section d'Investissement.
- L'excédent de clôture de la section d'Investissement constaté au Compte Administratif 2015 pour la somme de 2 937 706,25 € est affecté au compte « R001 – Excédent d'investissement ».

5 – Budget primitif 2016

Le Comité Syndical arrête le Budget Primitif 2016 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	3 076 527,08	3 076 527,08
Investissement – Nouvelles Propositions	5 028 894,21	6 321 859,96
Investissement – Les restes à réaliser	5 211 209,00	980 537,00
Excédent d'investissement reporté		2 937 706,25
Total de la Section d'Investissement	10 240 103,21	10 240 103,21
TOTAL GÉNÉRAL	13 316 630,29	13 316 630,29

6 – Compte-rendu des travaux en cours

PROGRAMME 2011	
Galluis – Forage	Lot 1 : Démolition du forage terminé Lot 2 : Comblement du forage – SADE travaux programmés printemps 2016

PROGRAMME 2013	
DUP - Mareil-sur-Mauldre Usine des Bîmes	Travaux de serrurerie : piquetage chez les particuliers en cours

PROGRAMME 2015	
Tacoignières - rue des Vignes	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Le-Mesnil-Saint-Denis avenue Habert de Montmort	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Montfort-l'Amaury - route de château Gaillard	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Gambais - avenue de Neuville	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Mareil-sur-Mauldre - chemin des Roches	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés

Néant.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Président
Guy PÉLISSIER



Il est précisé que chacune des délibérations peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

